



Cercle Ferroviaire de la Licorne  
62 Grand Rue  
67700 Saverne

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 05 MARS 2010**

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 05 mars 2010 à partir de 20 h au local du Cercle, cloître des Recollets.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents.

L'Assemblée est présidée par Bruno Moret, président du Conseil d'administration qui assure également le rôle de secrétaire de séance, fonction laissée vacante depuis la démission de Michel Martz.

Monsieur le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence, dont il résulte que 8 membres sont présents et trois excusés donnant pouvoir à Messieurs Hatzenbuhler, Untereiner et Moret.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Renouvellement des postes de Commissaire aux comptes et de Secrétaire.
- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les activités et les comptes de l'association durant l'exercice 2009.
- Approbation desdits comptes et rapports.
- Quitus aux administrateurs
- Calendrier de mise en chantier du premier module du viaduc d'Hoffmul.
- Organisation de l'exposition Eurorail 2013
- Questions diverses

Lecture est ensuite donné du rapport de gestion du Conseil d'administration, ledit rapport demeurant annexé au présent procès-verbal.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte. Il ajoute que les membres du Conseil d'administration qui assistent à l'Assemblée sont à la disposition des membres de l'association pour donner toutes explications qu'ils désirent obtenir.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président soumet successivement aux voies les résolutions suivantes :

### **Première résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés et détaillés. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration qui est reconduit pour l'année 2010 à l'exception du poste de Secrétaire. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième résolution**

L'Assemblée générale prend note de la nomination de Jacques Anstett comme nouveau commissaire aux comptes. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution**

Michel Martz s'étant porté candidat au poste de Secrétaire, le Président s'étant déclaré opposé à cette candidature, l'Assemblée générale enregistre effectivement la candidature de Michel Martz mais décide de différer la nomination d'un nouveau secrétaire et d'organiser ultérieurement une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée générale décide l'organisation par le CFL de l'expo EuroRail 2013 et charge de Conseil d'administration d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Sixième résolution**

L'Assemblée générale décide la mise en place d'un nouveau calendrier d'ouverture du local, tous les 15 jours, afin d'accélérer les travaux de construction des modules reproduisant le site du viaduc d'Hoffmul devant être présenté lors de l'exposition EuroRail 2013. Un calendrier trimestriel sera mis en ligne sur le site du CFL. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Septième résolution**

L'Assemblée générale charge Patrick Hatzenbuehler d'acheter les plaques de contre-plaqué nécessaires à la construction des modules, au prix de 25 € la plaque de CP 10 mm de 250 x 120. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée générale enregistre la proposition de Jacques Anstett concernant le rapprochement du CFL avec le Club de Quissac pouvant porter sur la participation croisée aux expositions organisées par les deux clubs et décide de prendre contact avec cette association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Neuvième résolution**

L'Assemblée générale décide d'une sortie en Suisse le 11 septembre 2010 selon un programme à définir. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Dixième résolution**

L'Assemblée générale enregistre la proposition de Luc Kuhn d'étudier la possibilité d'un déplacement en Allemagne entre le 2 et le 6 avril 2010 afin d'assister à la parade des locomotives célébrant les 175 ans des chemins de fer allemands. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Onzième résolution**

L'Assemblée générale enregistre la proposition de Michel Martz de prendre contact avec le Musée du Jouet de Colmar afin d'étudier la possibilité d'une exposition en décembre 2011 lors de la mise en service du TGV Rhin - Rhône. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après de longues discussions, la séance a été levée vers minuit

Bruno Moret  
Président

## **Principes comptables et méthodes de base**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général adapté aux associations.

## **Evénements significatifs de l'exercice 2009**

L'exercice 2009 fut marqué par l'organisation de deux expositions consécutives dans le cadre du Musée de Saverne. La première, avec la participation exceptionnelle de la Compagnie des Wagons Lits avait pour thème l'Orient Express, la seconde, au moment des fêtes de fin d'année, les trains jouets.

Par ailleurs, le Cercle Ferroviaire de la Licorne, a reçu le 3 octobre 2009 les membres du club EFD Donaueschingen.

Enfin, le 28 novembre 2009, avait lieu le baptême de la rame TGV POS 4403. A l'initiative de cet évènement, le Cercle Ferroviaire de la Licorne s'est vu remettre par Mrs Blessig et Thorsten Frei une maquette de la locomotive série 146 portant les armes de Donaueschingen.

## **Situation au 31 décembre 2009**

L'organisation des expos du Musée aura entraîné des frais importants : déplacement à Paris au siège de la CIWL, impression des panneaux d'exposition (encre, papier photo, carton support, colle contact, crochets...), publicités dans Loco Revue. Le total s'élève à 1491.14 €

De la même manière, la réception de club EFD Donaueschingen aura entraîné une dépense de 259,02 €.

## **Remarques sur les comptes**

Toutefois, les efforts du CFL auront été récompensés par l'attribution d'une subvention de 3002 €, pour le succès de l'exposition consacrée à l'Orient Express et de 167.60 € attribuée dans le cadre de la réception du club EFD Donaueschingen.

On remarque donc que le bilan 2009 se termine enfin par un excédent de 1288 €, après deux années difficiles.

Ces subventions auront également permis de régler les dernières dettes consécutives au congrès FFMF de 2007, et notamment celle envers Mr Baekelmanss (La rampe sud du BLS) pour une somme de 400 €.

Toutefois, notons que les frais de fonctionnement de l'association, frais bancaire, cotisations FFMF et Wagons Lits, mise à disposition et assurance du local s'élèvent à 358.75 € alors que les cotisations ne couvrent que 120 € sur la même période.

Luc Kuhn  
Trésorier

# Feuille de présence

## Assemblée générale du 5 mars 2010

Anstett Jacques	
Burgun Vincent	Donne pouvoir à Bruno MORET
Charles Olivier <small>regle 15 € de que.</small>	Donne pouvoir à Patrick HEZEMBUEHLER.
Fritsch Christian <small>regle 15 € caisse.</small>	<del>dat</del>
Hatzenbuhler Patrick <small>regle 15 € caisse</small>	<del>dat</del>
Kuhn Luc <small>regle 15 € caisse</small>	<del>dat</del>
Maglott Bernard	Donne pouvoir à Jean LUTTERREITER.
Mevellec Herve <small>regle 15 € caisse</small>	<del>dat</del>
Moret Bruno <small>regle 15 € caisse</small>	<del>dat</del>
Untereiner Jean <small>regle 15 € caisse.</small>	<del>dat</del>
MARTZ Michel <small>regle de que 15 €</small>	<del>dat</del>

# POUVOIR

Je soussigné..... BURBAN Vincent .....

ne pouvant assister à l'Assemblée Générale du 5 mars 2010 du

## Cercle Ferroviaire de la Licorne

DONNE POUVOIR A ..... Bruno NORET .....

pour agir, prendre décision et voter en mes lieu et place.

LE MANDATAIRE

lu et approuvé

Signature

*lu et approuvé*  


LE MANDANT

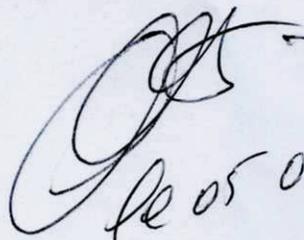
lu et approuvé

Signature

## **Pouvoir**

Je soussigné, Monsieur Bernard MAGLOTT, demeurant  
7, rue du Tribunal à 67700 SAVERNE donne par la  
présente pouvoir à Monsieur Jean UNTERREINER  
pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée  
générale de l'association Cercle Ferroviaire de la  
Licorne du vendredi 5 mars 2010.

Saverne, le 3/3/2010



le 05 03 2010

## **Pouvoir**

Je soussigné, Monsieur Olivier CHARLES, demeurant  
5, rue du Parc Celtique à 67700 SAVERNE donne par  
la présente à pouvoir Monsieur Patrick  
HATZENBUHLER pour me représenter et voter en  
mon nom à l'assemblée générale de l'association Cercle  
Ferroviaire de la Licorne du vendredi 5 mars 2010.

Saverne, le 3/3/2010

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the date.



## COMPTE DE RESULTAT

## 2009

		N-2	N-1	N
	<b>Produits d'exploitation</b>			
706	Participations aux activités			300,00 €
707	Vente de produits de cession			
74	Subventions	776,40 €	151,49 €	3 369,60 €
756	Cotisations	120,00 €	150,00 €	120,00 €
7581	Dons			
7588	Manifestations	19 795,10 €		
<b>A</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>20 691,50 €</b>	<b>301,49 €</b>	<b>3 789,60 €</b>
	<b>Charges d'exploitation</b>			
606	Achats de fournitures	1 260,38 €		300,00 €
607	Achats pour cession			
61	Frais de fonctionnement	1 537,50 €	194,04 €	358,75 €
62	Charges pour activités	20 375,87 €	73,48 €	1 491,14 €
63	Impôts et taxes			
65	Autres charges courantes	56,00 €	63,00 €	93,00 €
67	Charges exceptionnelles			259,02 €
<b>B</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>23 229,75 €</b>	<b>330,52 €</b>	<b>2 501,91 €</b>
<b>C</b>	<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>- 2 538,25 €</b>	<b>- 29,03 €</b>	<b>1 287,69 €</b>
	<b>Produits financiers</b>			
76	Produits financiers	33,75 €	0,96 €	0,31 €
<b>D</b>	<b>Total des produits financiers</b>	<b>33,75 €</b>	<b>0,96 €</b>	<b>0,31 €</b>
<b>E</b>	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>33,75 €</b>	<b>0,96 €</b>	<b>0,31 €</b>
	<b>Produits exceptionnels</b>			
778	Manifestations exceptionnelles			
780	Reprises sur projets associatifs & fonds dédiés			
<b>F</b>	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	<b>Charges exceptionnelles</b>			
678	Manifestations exceptionnelles			
68	Gros équipements, projets & fonds dédiés			
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>H</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>I</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>20 725,25 €</b>	<b>302,45 €</b>	<b>3 789,91 €</b>
<b>J</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>23 229,75 €</b>	<b>330,52 €</b>	<b>2 501,91 €</b>
	<b>RESULTAT TOTAL</b>			
<b>K</b>	<b>EXCEDENT</b>			<b>1 288,00 €</b>
<b>L</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>- 2 504,50 €</b>	<b>- 28,07 €</b>	

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	<b>Produits</b>			
870	Bénévolat			
871	Prestations en nature			
875	Dons en nature			
<b>Z1</b>	<b>Total des produits</b>			
	<b>Charges</b>			
860	Secours en nature			
861	Mise à disposition gratuite de biens			
862	Mise à disposition gratuite de services			
864	Personnel bénévole			
<b>Z2</b>	<b>Total des charges</b>			
<b>Z3</b>	<b>SOLDE</b>			